

Assemblée des délégués de l'ASF du 15 septembre 2017 à Sempach

Durée : de 9h30 à 11h30
Présents : 55 membres et délégués / 6 invités
Excusés : P. Bânteli (membre d'honneur), H. Beereuter (membre d'honneur), P. Betschart (SZ), HP. Egli (ChasseSuisse), D. Fässler (ForêtSuisse), A. Keel (HeS), A. Magnin (Comité ASF), G. Nussbaumer (SO), L. Peter (SFS), E. Pasinelli (Comité ASF), P. Ritter (suva), P. Rhyner (GL), C. Starck (Lignum), H. Streiff (HIS), W. Stauffacher (ZG), C. Theler (VS)
Sections absentes : BeJU, GL, VS, ZG

Ordre du jour

01. Allocution de bienvenue
02. Election des scrutateurs
03. Procès-verbal de l'AD 2016 à Basel (www.forsters.ch)
04. Rapport annuel des co-présidents
05. Comptes annuels 2016 et rapport des réviseurs, budget 2018
06. Dans les départements
07. CCT forêt suisse
08. Elections
09. AD 2018 à Fribourg/Freiburg
10. Divers

01. Allocution de bienvenue

Arnold Denoth salue les délégués, les membres d'honneurs Gottfried Bossi, Markus Steiner et Sepp Niederberger ainsi que les invité-es, en particulier Gerda Jimmy (OFEV), Christian Gränicher (EFS) et Bruno Rösli (Département Forêt, agriculture et Forêt Lucerne).

La liste des points du jour n'étant pas sujette à des propositions de changements ou de rectifications, celle-ci est acceptée.

Excuses : voir ci-dessus
Electeurs : Délégués 52
Membre privé : 3 Total : 55

02. Election des scrutateurs

Elus : Gisep Rainolter
Martin Hilpert

03. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2016 (Bâle)

Le procès-verbal a été publié sur la page d'accueil du site www.foresters.ch. Aucune remarque n'étant faite :

le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

04. Rapport annuel des co-présidents

1. Dernière AD à Bâle

a. Le zoo comme modèle

C'est avec plaisir que je me rappelle de l'AD2016 à Bâle. L'atmosphère et la culture de débat m'ont impressionné. C'est comme si nous avions déjà appris quelque chose de la vie en communauté des singes. Merci beaucoup à la section des deux Bâle pour la merveilleuse organisation.

b. Corps de métier des gardes-forestiers

La discussion sur le corps de métier des gardes-forestiers doit nous interpeller. La fierté de la profession et le salaire, et un bon environnement de travail. Dans les deux cas, la nécessité d'agir est requise. Cette profession ne doit en aucun cas ni aller à la dérive, ni tomber au plus bas en devenant « une profession de passage ». Dans cette relation, nous devons relever le défi ensemble avec tous les acteurs de la branche forestière.

c. Une CCT comme moyen efficace

Nous travaillons intensivement en collaboration avec les entrepreneurs forestiers (EFS) sur la CCT, afin d'évaluer ces différents secteurs professionnels et de veiller à l'égalité des chances au sein de la sylviculture.

2. Comité

7 réunions à Zurich (service pour le paysage et la nature, département forêt)

Le comité était présent aux sept département forêt du canton zurichois et notre membre du Comité Hans-Peter Isler pour l'accueil dans la salle de réunion à la Stampfenbachstrasse.

Que deviendrait notre Comité sans notre secrétariat général ? Andrea et Patrik ont fournis de gros efforts en arrière-plan. Merci beaucoup !

Ici encore quelques affaires qui ne figurent pas ou qui apparaissent sous une autre forme dans les rapports des départements de notre AD :

3. Formation

Nous sommes représentés dans plusieurs groupes de travail, conseils de fondation et comités spécialisés. Cela commence par l'accompagnement de la formation pour Technicien-forestier AFP et Garde-forestier CFC dans le cadre du réexamen des 5 ans. L'examen final Contremaître forestier (CF) a provoqué des discussions dans notre Comité.

4. Woodvetia

Le 10 janvier 2017, le projet pour la promotion du bois suisse est secrètement présenté à Berne. Jusqu'à présent, 16 sculptures en bois de célébrités suisses ont été inaugurées dans toute la Suisse. Avec ces sculptures, l'attention est portée sur le bois suisse comme matière première nationale au travers d'un film de promotion sur Youtube ainsi qu'un site internet www.woodvetia.ch. Ce projet est une immense réussite. La demande de bois suisse a augmenté et la problématique fut fortement représentée toute l'année dans les médias. Un point culminant de cette campagne commence aujourd'hui avec les journées du bois suisse. En 2018 également on entendra parler de Woodvetia. Peter Piller continuera de représenter notre association dans l'organisme responsable.

5. Forêt Gibier

Notre membre du Comité Hanspeter Isler est le représentant du département Forêt Gibier. En tant que contremaître et chasseur, il est le mieux placé pour remplir cette mission. Quelques mots-clés qui vont nous préoccuper, nous 'hommes de la forêt', dans le futur de manière direct ou indirecte. L'influence du gibier sur le rajeunissement de la forêt est visible en de nombreux endroits. Les dégâts causés par le gibier sont déplorables en certains endroits : ils sont en partie dus à une surpopulation des sangliers, à la propagation du cerf élaphe, aux conditions cadres de chasse et à la planification cynégétique ainsi qu'au contact avec les grands prédateurs lynx, ours et loup.

6. Présence médiatique

- Peter sur Facebook

Notre co-président Peter, un peu plus jeune que celui qui écrit, est actif sur ce canal médiatique. La page compte 560 abonné-es. Il se charge de poster des nouvelles chaque semaine.

- Patrik et les articles La Forêt

Pour les articles dans la fenêtre médiatique de la Forêt (pages de l'ASF), c'est Patrik qui est en charge. Sa plume est informative et agréable à lire. Les retours sont très positifs.

7. Journée de ski à Airolo le 25.03.2017

Notre journée de ski a été organisée par Enea Pasinelli. Les courses de ski n'ont malheureusement pas eu lieu car les Pistenbully étaient déjà réservés et que notre piste de course n'a pas pu être préparée. En bref, les CSFS ont été une agréable journée de ski avec un déjeuner commun. Tous étaient très satisfaits de cette journée. A l'avenir, une journée de ski bisannuelle prendra le relais, la convivialité sera mise au premier plan.

8. Recrutement de la relève (stratégie de formation Forêt Suisse), rapport final

Dans le cadre de la stratégie de formation Forêt Suisse, le rapport final de l'appréciation de la situation de travail et des perspectives d'avenir du point de vue des forestiers-ères est disponible. Le groupe d'accompagnement devra encore se charger de la version finale. Ensuite le rapport se tiendra à la disposition des personnes intéressées.

9. Conférence des présidents à Olten

En parallèle au sujet brûlant de la CCT, nous avons encore deux points à traiter :

- La gestion uniforme de liste des membres de l'ASF par les sections ainsi que la mise en œuvre des statuts de l'association concernant les catégories des membres individuels.

- Comment les contrats de caisses maladie doivent-ils être gérés dans le futur ?

Du fait que plus de 600 membres de l'ASF profitent de ces rabais, nous sommes prudents à cet égard.

Nous avons contacté les assurances 'agressives' ayant conclu des contrats avec très peu de membres ASF et une résiliation est examinée.

10. Conférence Neobiota 2017, Olten

Avec la mise en place de conférences ASF, l'association met à disposition une plateforme d'information et de formations continues, traite de thèmes actuels et rend accessible cette intéressante communauté spécialisée.

L'évènement annuel qui a eu lieu le 22 juin 2017 était dédié aux néophytes. Il s'agissait de montrer aux entreprises forestières des solutions pour élaborer un concept néophytes grâce à la mise en place d'une gestion de traitement qui pourrait être proposée en tant que service. Plus de 20 forestiers intéressés sont arrivés à Olten.

11. Succession au comité

Deux de nos membres du Comité ont endossé l'année dernière de nouveaux défis professionnels. Par conséquent, ils ne pourront plus prendre part aux réunions du Comité à Zurich. Dommage, mais il est important pour les jeunes forestiers d'évoluer professionnellement.

12. Visite dans les sections

Cette année nous avons pour objectif de rendre visite aux assemblées de toutes les sections ASF. Nous l'avons atteint à 80 %. Malheureusement, une faille s'est créée par l'absence d'Alexandre en Suisse romande. Merci à François Fahrni qui nous a donné un sacré coup de pouce. À cet égard, encore une demande à nos présidents :

veuillez s'il vous plaît nous annoncer au plus tôt vos dates d'AG de manière à ce que nous puissions planifier notre planning en conséquence.

Un point culminant qu'il faut certainement mentionner : la section de Glaris s'est décidée pour une affiliation collective. Merci pour votre confiance.

13. Finances

Par l'augmentation de la cotisation il y a trois ans d'une part et l'augmentation du nombre des membres dans quelques sections d'autre part, nous reposons sur une base financière solide. Les frais en rapport au développement de la CCT forêt suisse doivent bien être observés et compensés par la rentrée d'argent due à l'accroissement du nombre des membres. La solidarité nous rend fort.

Merci à toutes les sections qui ont transféré en temps voulu les cotisations de membres à la caisse de l'association faitière. Ce n'est que grâce à votre soutien que nous pouvons continuer notre travail.

Lavin & Oberschrot, fin Aout 2017

Arnold Denoth / Peter Piller

Le rapport annuel des co-présidents est adopté à l'unanimité.

05. Comptes annuels 2016 / Rapport des réviseurs / Budget 2018

C'est Patrik Hofer qui expliquera les comptes annuels 2016 qui accompagnent l'invitation.

Le compte des résultats se solde avec une recette globale de CHF 115 064 (CHF 138 268.10) et un total des dépenses de CHF 122 999.80 (CHF 124 281.82) avec une perte de CHF 7935.80 (gain de CHF 13 986.28) (budget 2016 : perte CHF 4200). Le bilan a un actif d'un montant de CHF 294 164.16 (CHF 261 198.86). Au 31.12.2016 la fortune de l'association s'élevait à CHF 197 496.06 (31.12.2015: CHF 205 431.86). Les amortissements s'élevaient à CHF 1899.- et se composent de deux postes, les fans de compétitions (CHF 1800.-) et les T-shirts (CHF 99.-).

Il n'y a pas de prise de parole au sujet des comptes annuels, le réviseur des comptes Markus Tanner passe la parole.

Les membres de la commission qualité ont contrôlé les comptes annuels 2016 avec bilan et compte des résultats le 04.05.2017 au siège de la cellule de direction et ont attesté du bon fonctionnement et de la netteté de la direction. Parallèlement, la facture « mandat fédéral » a aussi été examinée et jugée correcte.

Au 31.12.2016, la fortune de l'association fait état de CHF 197 496.06. La baisse de la fortune par rapport à l'année précédente est de CHF 7935.80 (+CHF 13 986.28.-).

En comparaison annuelle, le nombre actuel des membres d'un total de 1855 (1605 membres collectifs, 55 membres individuels, 21 membres d'honneurs, 170 retraités) a diminué de 43

personnes (2015 : 1812 membres).

Les comptes annuels, le bilan et le rapport de révision sont soumis à discussion. Pas de prise de parole demandée. Le co-président Arnold Denoth procède au vote.

Les comptes annuels 2016 ainsi que le rapport de révision sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée des délégués.

Comme convenu, avec le renouvellement de l'affiliation de l'ASF à Swiss Sponsoring Pool (SSP) 2016-2019 (voir AD 2015, Andelfingen), les comptes annuels du SSP ont été examinés le 17.03.2017 par le membre SSP Claudio Ferrarini (Stihl Vertriebs AG) et du membre de la CdG de l'ASF, François Farhni.

Les comptes SSP se soldent avec un excédent de dépenses de CHF 5248.83. Au 31.12.2016, la fortune se monte à CHF 7380.65.

Le co-président Arnold Denoth commente le budget 2018. Celui-ci se base dès à présent sur les dépenses unifiées des comptes fédéraux et de l'association (sur le mandat de prestations selon l'art.32 BwaG). Il est calculé avec d'importantes dépenses supplémentaires liées aux travaux pour une CCT forêt suisse. A la suite de quoi il résultera une perte de CHF 8800.- (- CHF 16 600.-).

Le budget 2018 est accepté à l'unanimité par l'Assemblée des délégués.

06. Dans les départements

Voici par extraits, des informations concernant les activités des départements suivants :

- Organisation du monde du travail, OrTra Forêt Suisse (Rolf Lüscher)

Réexamen quinquennal des formations Forestier/ère-bucheron/ne CFC et Praticien/ne forestier/ère AFP :

Basées sur un sondage d'opinion ayant eu un très bon retour, les analyses de la question de la qualification suffisante des apprentis par rapport à leur entrée dans la vie active, révèlent les résultats suivants : un manque de qualification peut avoir différentes causes, cela peut aussi être dû en partie à la réalisation dans l'organisme de formation ou chez les apprenants.

Une révision de l'ordonnance de formation et du plan de formation chez les praticiens forestiers n'est pas l'objet du débat, étant donné que seule très peu d'expérience a pu être faite à ce sujet. C'est différent pour la formation de forestier-bûcheron. Là, c'est une totale révision de l'ordonnance de formation et du plan de formation qui devrait avoir lieu. Ainsi les conditions cadres transformées au sein du monde du travail, portant une grande attention sur les activités principales des forestiers, pourront être prises en compte. Entre autres les contenus et la réalisation des cours interentreprises (journées CIE) devraient fusionner à l'échelle nationale et un profil de qualification Forestier bûcheron CFC devrait être créé. Pour la mise en place de ce projet, une commission de révision dirigée par Rolf Dürig (Codoc) a été convoquée. Les nouvelles directives d'instructions devraient être mises en vigueur au 01.01.2020.

- Fédération de la formation professionnelle (FFP) Forêt (Christian Kleiber)

La Fédération de la formation professionnelle Forêt s'est bien établie et a pu clôturer avec un petit excédant également à sa huitième année d'exercice. De façon générale, la morale de paiement des entreprises se porte très bien. La nécessité d'une formation professionnelle non dépendante d'une association a été clairement reconnue.

Les Fonds sont essentiellement liés aux dépenses des CIE. Il est depuis longtemps question

d'augmenter les cotisations et ce point aura été également discuté en 2017.

Les représentants de la FFP remercient tous ceux qui ont contribué au succès de l'exercice financier annuel.

Directives – CFST (Hanspeter Isler)

Les directives de sécurité de la Commission fédérale pour la sécurité au travail datant des années 1900 (directive CFST N°. 2134) ont totalement été révisées. La commission technique 2017 mandatée se compose de représentants du monde du travail (suva, EFS, ASF, spécialistes externes). La nouvelle et compréhensible directive CFST est adaptée à l'état technique actuel. Elle devrait être mise en vigueur dès janvier 2018.

- Championnats de bûcheronnage (Ralph Malzach)

Les informations actuelles concernant toutes les activités en rapport avec les championnats de bûcheronnage peuvent être consultées sur les médias suivants : page d'accueil ASF, page d'accueil www.holzhaeuerei-wettkampf.ch, Facebook Swiss Team.

Les WM2018 auront lieu du 2 au 6 août à Lillehammer (N). A cet effet, quatre participants de l'équipe nationale seront sélectionnés. Toutes les sélections auront lieu en octobre 2017.

Un voyage de supporter à Lillehammer aura éventuellement lieu. L'ASF vous informera à ce sujet en temps voulu. Les personnes intéressées s'adresseront directement à Ralph Malzach.

07. CCT forêt suisse

Ralph Malzach informe : en hiver 2016/2017 la mise en œuvre du projet CCT forêt suisse est initiée, sur le modèle de la clarification de la faisabilité (voir AD2016, Bâle). La Commission paritaire d'une CCT forêt suisse, mise sur pied par les associations EFS et ASF, sera présidée par Peter Piller (co-président ASF). C'est Ralph Malzach qui dirige ce projet. L'administration du projet est prise en charge par le secrétariat ASF. Les présidents de sections ASF sont informés sur l'état actuel du projet lors de la CP 2017 à Olten. D'importantes discussions avec la troisième association ForêtSuisse sont menées au printemps 2017. En été 2017, l'argumentaire commun CCT (EFS et ASF) est adopté (voir page d'accueil ASF).

Selon le plan du projet, ces prochaines années il faudra compter avec les frais suivants :

- Phase 1 mise en place (2017) : CHF. 40 à 50 000.- (2017, élaborer les bases)
- Phase 2 mise en place (2018) : CHF. 50 à 70 000.- (2018, élaborer les bases)
- Phase 3 mise en place (2019) : CHF. 70 à 100 000.- (2019, Soumettre la CCT à SECO)
- Phase 4 exploitation (2020/21) CHF.100 à 200 000.- (2020/21, fin des négociations CCT, ouverture CCT)

A partir de la phase 3, d'éventuels services syndicaux seront sollicités ponctuellement.

Les frais courants de la CCT par membre sont de CHF. 250 à 300.-/par an sans participation syndicale et de CHF. 300 à 320.-/an avec participation syndicale.

L'exécution, la formation continue et la gestion des coûts engendrés seront couverts par une cotisation, professionnelle et de formation continue, à percevoir annuellement.

Les défis CCT jusqu'à l'AD2018 :

- Acquérir 200 nouveaux membres pour l'EFS et ASF
- Adapter les statuts à l'EFS et ASF (Compatibilité CCT)
- Définir un partenariat avec des organisations syndicales
- Soutenir la CCT Fribourg dans la phase finale (validité de l'extension du champ d'application)
- Sondage CCT dans les exploitations et entreprises forestières
- Formulation de la CCT forêt suisse (projet de contrat)
- Adapter les contrats de travail par les employeurs organisés du secteur public

- Obtenir la participation de ForêtSuisse au projet CCT forêt suisse

Christian Gränicher (Président EFS) prend la parole et confirme le soutien total et la participation active de l'EFS au projet CCT forêt suisse. Un fait réjouissant puisque la réussite d'un projet n'est assurée que par la participation commune de toutes les associations.

08. Elections

Arnold Denoth annonce que le membre du Comité Alexandre Magnin (NE) a donné sa démission pour des raisons professionnelles au Comité ASF. Un sondage chez tous les présidents de section concernant les successeurs n'a abouti à rien. Un heureux hasard a fait que nous avons pu prendre contact avec François Sandmeier (VD) En tant que Suisse romand qui maîtrise parfaitement le suisse allemand, il complète tout à fait le Comité ASF. François Sandmeier travaille dans le canton de Vaud et s'occupe principalement de la formation et de la formation continue du personnel forestier en Suisse romande (CFPF, Le Mont sur Lausanne). De plus il siège dans de divers organismes nationaux spécialisés (Ortra Forêt, CAK, etc.) et s'engage pour le personnel forestier au niveau cantonal (AdGF Vaud) Il est ainsi tout à fait lié et connecté au monde forestier.

Arnold Denoth conseil l'élection de François Sandmeier au Comité et procède au vote.

Les délégués acceptent à l'unanimité le choix de François Sandmeier au Comité ASF.

Arnold Denoth remercie Sam Hess, membre de la commission de contrôle de gestion (CCG) depuis 2006, pour sa longue collaboration. Sous les applaudissements, il fait ses adieux avec des mots de remerciement et on lui remet en cadeau un moulin à poivre gravé.

C'est Andrea Spahr (forestière avec formation commerciale) qui remplacera Sam Hess, elle est de Ersigen (BE). Elle est élue à l'unanimité pour la CCG-ASF.

Bien que le membre CCG Markus Tanner (ZH), tout comme Sam Hess, ait également atteint la période de service statutaire maximale prévue de 12 ans, il a été demandé au Comité ASF de prolonger son service jusqu'à ce qu'un remplacement honorable en 2018 lui soit trouvé.

La proposition du Comité ASF de prolonger d'un an la période de service du membre CCG Markus Tanner est approuvée à l'unanimité par les délégués.

Arnold Denoth remercie les délégués, le Comité et la CCG pour la confiance dont ils ont fait preuve.

09. AD 2018 à Fribourg/Freiburg

Le membre de la section fribourgeoise du personnel forestier (FFP) Ralph Malzach informe brièvement au sujet de l'AD 2018 qui aura lieu dans le canton de Fribourg. Celle-ci aura lieu le 14 septembre 2018 à Le Vully.

10. Divers

Arnold Denoth informe que pour raison professionnelle, qu'Enea Pasinelli (TI) membre du Comité ASF a annoncé sa démission pour fin 2017.

Deplus, il fait remarquer une nouveauté ASF : il est possible d'imprimer des T-shirts ou d'autres articles promotionnels avec des logos combinés d'association et de marques. Les commandes peuvent être passées lors de l'assemblée ou sur la page d'accueil ASF.

Philipp Ritter (directeur de branche forêt, ibW Maienfeld) porte l'attention sur les journées de sécurité Menuiserie – Construction en bois – Forêt qui auront lieu du 5 au 6 octobre 2017 à Maienfeld et se réjouit de la participation active de la branche forestière.



La parole n'étant pas demandée, le co-président Arnold Denoth remercie tous les participants et clôture l'Assemblée des délégués 2017 à 11h30.

Lucerne, le 10 octobre 2017

Le co-président

Le secrétaire général

Arnold Denoth

Patrik Hofer